



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>09 décembre 2025</b>
Nombre de conseillers présents : <b>25</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>32</b> dont <b>7 pouvoirs</b>	

### SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Aigueperse.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN, Catherine CUZIN

#### Absents ayant donné un pouvoir :

André DEMAY a donné pouvoir à Vanessa ROLLET, Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Bernard MANILLERE a donné pouvoir à Cécile GILBERT, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Guy TIXIER a donné pouvoir à Pascal LABBE

#### Absents :

Stéphane BARDIN, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Roland GENESTIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Luc CHAPUT

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2025_207 : <b>Finances - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent</b>
---

#### **Finances locales - Décisions budgétaires**

Rapporteur : Luc CHAPUT

*Vu l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales,  
Considérant qu'il y a lieu de permettre le paiement de certaines dépenses d'investissement, il est proposé l'ouverture des crédits par opération d'investissement comme suit :*

Opération	Intitulé	Article	BP + DM	Autorisation
30	MOYENS GENERAUX	21318	150 000,00 €	20 000,00 €
		2138	125 000,00 €	15 000,00 €
		21848	15 000,00 €	2 500,00 €
39	TOURISME	2152	200 000,00 €	50 000,00 €
		2313	1 247 616,00 €	250 000,00 €
44	URBANISME	202	195 763,27 €	30 000,00 €
49	FABLIMAGNE	2188	118 000,00 €	25 000,00 €
51	ECONOMIE	20422	25 428,03 €	5 000,00 €
53	NUMERIQUE	21838	40 500,00 €	10 000,00 €
		2188	30 000,00 €	7 500,00 €
56	CULTURE SPORT	2158	50 000,00 €	10 000,00 €
		2313	4 391 400,00 €	250 000,00 €
60	HABITAT	2031	219 516,42 €	20 000,00 €
		20422	163 500,00 €	25 000,00 €
67	FONDS DE CONCOURS	2041412	361 672,28 €	50 000,00 €

- Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :
- d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite proposée ci-dessus.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
 Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.  
 Pour extrait certifié conforme  
 À Aigueperse, le 24 décembre 2025

Le secrétaire de séance,

Luc CHAPUT

*Signé électroniquement*

Le président,

Claude RAYNAUD

*Signé électroniquement*